

# Communiqué

Le 20 novembre 1995

N° 217

## M. MACLAREN SERA L'HÔTE D'UNE RÉUNION INFORMELLE SUR LE COMMERCE À VANCOUVER

Le ministre du Commerce international, l'honorable Roy MacLaren, a annoncé aujourd'hui que le directeur général de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), M. Renato Ruggiero, ainsi que des ministres de 11 partenaires commerciaux se réuniront à titre non officiel à Vancouver, les 23 et 24 novembre, pour discuter des défis que doit relever le système commercial multilatéral.

« J'ai lancé cette invitation pour discuter d'un certain nombre de questions en prévision de la première Conférence ministérielle des pays membres de l'OMC qui doit avoir lieu à Singapour en décembre 1996 », a déclaré M. MacLaren.

La Conférence ministérielle de Singapour sera la première des réunions ministérielles de l'OMC qui se tiendront dorénavant tous les deux ans. Ce sera l'occasion pour les ministres de passer en revue les mesures prises pour appliquer les accords intervenus aux termes de l'Uruguay Round, de faire le bilan de santé du système commercial multilatéral et de fournir un encadrement politique pour son évolution.

« Le but de cette rencontre informelle est de se consulter et non de prendre des décisions, a indiqué M. MacLaren. Le Canada s'entretient déjà régulièrement avec le Japon, les États-Unis et l'Union européenne lors des réunions des ministres du Commerce de la Quadrilatérale. Je pense qu'il est bon d'élargir les consultations pour inclure un plus grand nombre d'intervenants ayant des enjeux et un rôle grandissants dans l'économie mondiale et dont l'appui est essentiel pour poursuivre la libéralisation du commerce et la réglementation multilatérale. »

Les ministres participant à la réunion de Vancouver viennent de l'Afrique du Sud, de l'Australie, de Hong Kong, de la Hongrie, de l'Indonésie, du Maroc, du Mexique, de la Norvège, de la Nouvelle-Zélande, de Singapour et de la Thaïlande.



À la réunion informelle de Vancouver, les participants feront part de leurs attentes à l'égard de la Conférence ministérielle de Singapour.

« Il est primordial d'avoir un système commercial multilatéral dynamique si l'on veut respecter les priorités économiques nationales de chacun des membres de l'OMC, a dit M. MacLaren. Le Canada s'est fait le défenseur de l'OMC au moment de sa création en faisant valoir que cette institution allait superviser le fonctionnement du système commercial mondial. Nous collaborons avec nos partenaires commerciaux pour continuer de renforcer cette organisation vitale et veiller à ce qu'elle soit en mesure de faire face aux défis commerciaux du XXI<sup>e</sup> siècle. »

- 30 -

Pour de plus amples renseignements, les représentants des médias sont priés de communiquer avec le :

Service des relations avec les médias  
Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international  
(613) 995-1874